

DES OUVRIERS POUR LA CAMPAGNE : L'EMPLOI

<p>1. Le Journal d'Indre-et-Loire, 4 août 1914</p> <p style="text-align: center;">Avis à nos Lecteurs</p> <p>En présence des graves événements actuels et de ceux qui vont suivre, l'Administration de notre journal se voit obligée de ne tirer chaque édition que sur deux pages seulement.</p> <p>La mobilisation générale nous prive en effet de la plupart de nos rédacteurs et correspondants, le personnel de l'imprimerie est réduit lui-même à sa plus simple expression et notre stock de papier ne nous permettrait pas de rester très longtemps sans réapprovisionnement.</p> <p>Nos lecteurs peuvent d'ailleurs être assurés que nous leur donnerons autant que quiconque le maximum d'informations sûres et contrôlées aux sources touchant la situation extérieure et la Défense Nationale.</p> <p>Nous espérons que cette situation sera rapidement améliorée à l'avantage de notre chère Patrie, Dieu aidant, et nous rendrons alors à notre journal son habituelle physionomie.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'ADMINISTRATION.</i></p>	<p>2. Le Journal d'Indre-et-Loire, 22 août 1914</p> <p style="text-align: center;">FAITS LOCAUX</p> <p style="text-align: center;">Les secours de l'Etat aux familles des militaires appelés sous les drapeaux</p> <p>A compter d'aujourd'hui, commencent les distributions des allocations en argent aux familles nécessiteuses des militaires appelés sous les drapeaux.</p> <p>Les intéressés vont recevoir de l'autorité compétente un avis en ce sens au fur et à mesure des possibilités du service.</p> <p>L'organisation adoptée ne laissera aucune misère sans assistance, tout en prenant toutes garanties pour ne venir en aide qu'aux familles véritablement nécessiteuses.</p> <p>En ce qui concerne le chômage, les bons de soupe continuent à être distribués.</p> <p>Pour l'assistance par le travail, notons qu'il ne faut pas trop compter sur les emplois agricoles qui paraissent assurés par les cultivateurs entre eux.</p>
<p>3. La Touraine Républicaine, 4 août 1914</p> <p style="text-align: center;">Ouvriers pour la campagne</p> <p>La récolte et la conservation des denrées agricoles nécessaires au ravitaillement de l'armée et de la population civile constituent un des problèmes les plus délicats de l'heure présente.</p> <p>La moisson n'est pas terminée, les blés sont dans les champs, et d'autres nombreux travaux sont pressants.</p> <p>Pour exécuter ces travaux il manque les hommes — les plus robustes et les plus vaillants — qui sont partis courageusement, bravement au champ d'honneur où un devoir sacré les appelle.</p> <p>Je prie mes laborieuses populations rurales de conserver malgré leur angoisse tout le sang-froid et le courage nécessaire.</p> <p>Ce qu'il faut avant tout : C'est sauver notre belle récolte de blé et d'avoine indispensable au pays et pour cela il faut tout d'abord mettre en meules ou en grange le blé lié et sec ainsi que l'avoine d'hiver.</p> <p>Il faut veiller à ce que ces meules soient bien établies ou bien couvertes.</p> <p>En cas de pluies prolongées, une meule mal faite est une récolte à moitié perdue.</p> <p>Une fois que le blé sera engrangé ou en meules on coupera le reste de la récolte et on l'abritera de même.</p> <p>Mais il est utile aussi de s'occuper du battage : il faut du blé et de l'avoine. Je prie de commencer les battages le plus tôt possible.</p>	<p>Les maires des communes qui auraient besoin d'ouvriers mécaniciens pour conduire les machines à battre ou d'ouvriers pour les travaux agricoles sont priés de m'en aviser immédiatement. J'espère qu'il se trouvera à Tours des ouvriers mécaniciens retraités qui seront heureux de mettre encore à la disposition du pays ce qui leur reste de force et de vaillance. De même, j'espère trouver parmi les ouvriers sans travail de Tours ou parmi les jeunes gens encore trop jeunes pour suivre le drapeau français des bras pour aider à</p> <p>sauver une récolte impatiemment attendue. Dans des heures aussi douloureuses, la France peut compter sur le dévouement et le patriotisme de tous ses enfants.</p> <p>Se faire inscrire à l'hôtel de ville ou à la Bourse du travail de Tours.</p> <p style="text-align: right;">Le directeur des services agricoles, J.-B. MARTIN.</p>

4. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 6 août 1914	5. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 août 1914
<p>Les réquisitions de chevaux et voitures et les récoltes</p> <p>AVIS DE LA MAIRIE DE TOURS</p> <p>Un certain nombre d'agriculteurs des communes voisines, par suite de la réquisition de leurs chevaux, voitures et harnais, sont dans l'impossibilité de rentrer leurs récoltes.</p> <p>Par contre, un certain nombre d'industriels ou commerçants, en raison de l'arrêt des affaires, nourrissent dans leurs écuries des chevaux dont ils n'ont pas l'emploi momentanément.</p> <p>Ces chevaux s'ils étaient mis à la disposition des agriculteurs, rendraient des services d'une réelle importance; ils seraient d'ailleurs rendus à leurs propriétaires à première demande.</p> <p>De nombreuses propositions ont déjà été faites; il y a grand intérêt à les centraliser et, dès maintenant, M. le Maire de Tours mettra en relation les offres et les demandes de cette nature.</p> <p>S'adresser à l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, salle du Conseil de révision.</p>	<p>Notes d'un Mobilisé</p> <p>Extrait de carnet d'un mobilisé</p> <p><i>Mercredi 15 août.</i> — Combien de scènes naïves et touchantes se sont produites devant les commissions de réquisitions !</p> <p>Une vieille femme et sa fille se présentent amenant un magnifique double poney que caresse, avec des larmes dans les yeux, la blonde fillette.</p> <p>Rapidement, la bête est examinée. Le vétérinaire déclare : deuxième catégorie. Un maréchal marque au fer rouge, sur la corne du pied gauche, un numéro d'ordre et le capitaine de gendarmerie, président de la Commission, dit simplement : acheté.</p> <p>Alors comme un homme qui porte le brassard des convoyeurs des animaux de réquisition se présente pour saisir la bride du cheval, la bonne vieille et la jeune fille blonde se jettent au cou du cheval, longuement l'embrassent et s'éloignent en pleurant, sans même lire le papier qu'un gendarme leur a remis.</p>
6. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 20 janvier 1916	7. <i>Le Journal d'Indre-et-Loire</i> , 5 fév. 1916
<p>AVIS</p> <p>La poudrerie du Ripault aurait besoin d'un certain nombre d'ouvrières pour le travail de la poudre.</p> <p>Un train spécial vient d'être mis en marche entre Tours et Monts pour les amener le matin et les ramener le soir.</p> <p>Les ouvrières qui désireraient venir travailler dans ces conditions sont priées d'écrire au directeur de la Poudrerie en indiquant leurs noms, prénoms, dates de naissance, adresse.</p>	<p>PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE</p> <p>Vacances d'emplois</p> <p>M. le Ministre de la Guerre ayant décidé que les soldats du service auxiliaire détachés dans les Préfectures, sous-Préfectures, et mairies seraient prochainement remis à la disposition de l'autorité militaire, un certain nombre d'emplois vont se trouver vacants à la Préfecture d'Indre-et-Loire.</p> <p>Ces emplois seront attribués de préférence aux mutilés, aux veuves et aux filles de militaires tués aux armées.</p> <p>Les candidats et candidates devront adresser leur demande au Cabinet du Préfet avant le 12 février, en indiquant leurs noms et prénoms, leur âge leur domicile et, s'il y a lieu, les brevets ou diplômes dont ils seraient pourvus.</p>

QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS :

Document 1 :

1. Quelle conséquence la mobilisation a-t-elle sur l'activité du journal ?
2. Pour quelle autre raison sa pagination est-elle réduite ?

Document 2 :

1. Quelle conséquence économique la mobilisation a-t-elle sur les familles ?
2. Quelles mesures l'État prend-il pour les soutenir ?

Document 3 :

1. Quels travaux agricoles doivent être réalisés au moment de l'entrée en guerre ?
2. À qui est destinée la production ?
3. À qui fait-on appel pour réaliser ces travaux ?
4. Quels arguments sont utilisés pour recruter des travailleurs ?

Documents 4 et 5 :

1. Qu'est-ce que la réquisition ?
2. Pourquoi l'armée a-t-elle réquisitionné les chevaux ?
3. À qui demande-t-on de l'aide pour achever les travaux agricoles ?
4. D'après le document 5, comment les réquisitions ont-elles été accueillies par les populations ? Quel effet cherche à produire l'article ?

Documents 6 et 7 :

1. Quels autres secteurs d'activité sont ici concernés par le problème de l'emploi ?
2. À qui fait-on appel pour assurer le travail ?